

PROJET D'ETABLISSEMENT

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

- L'Institut Sainte-Julie dépend de l'ASBL « Enseignement Libre à Marche » qui organise trois écoles secondaires (Sainte-Julie, Saint-Laurent, Saint-Roch) et trois écoles fondamentales (Saint-Remacle Aye, Saint-Remacle Marche et Institut Notre-Dame). Les cours sont donnés selon la grille et les programmes de l'enseignement catholique en lien avec le Décret « Missions » sous la guidance des Conseillers pédagogiques du Diocèse de Namur.
- **L'Institut Sainte-Julie est une école catholique.** Il a pour mission d'apprendre aux jeunes à vivre dans l'esprit de Jésus-Christ, dans la lignée de ses fondateurs : les Soeurs de Notre-Dame, les Prêtres du Diocèse de Namur et de la paroisse de Marche-en-Famenne. Convaincu que là où se construisent les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être se forment l'esprit et le sens de la vie, l'Institut a le souci d'accomplir sa mission dans l'activité même d'enseigner et d'éduquer.
- A l'Institut Sainte-Julie, la mobilisation éducative et pédagogique des différents acteurs s'articule autour de quelques idées-forces :
 - **l'école a l'ambition d'être pour tous un lieu de travail et de « bien vivre ensemble » : chacun se sentira responsable de la poursuite de ces deux objectifs;**
 - **le travail se réalise prioritairement en équipe et dans la concertation;**
 - **la formation continue des adultes y travaillant est reconnue comme essentielle;**
 - **la réflexion, l'échange d'idées et la circulation de l'information sont encouragés : une place importante leur est donnée.**
- L'Institut Sainte-Julie organise le Premier Degré de l'Enseignement Secondaire. Le Premier Degré comprend :
 - la Première A qui accepte les élèves ayant obtenu le Certificat d'Etude de Base à la fin de l'Enseignement Fondamental.
 - la Première B qui accepte les élèves n'ayant pas obtenu le Certificat d'Etude de Base.
 - la Première AC1, année complémentaire au terme de la Première A.
 - la Deuxième C qui accepte les élèves issus de 1A ou de 1AC1.
 - la Deuxième P qui accepte des élèves issus de 1A, de 1B ou 1AC1.
 - la Deuxième AC2, année complémentaire au terme de la 2C ou de la 2P.

Au terme du Premier Degré, les élèves de l'Institut Sainte-Julie s'orientent généralement vers l'Institut Saint-Laurent (Enseignement de Transition Générale et Technique) ou vers l'Institut Saint-Roch (Enseignement de Qualification Technique et Professionnelle).

PROJET

Ce projet se veut concret, réaliste et progressif. Il fait suite à l'évaluation de l'Institut réalisée durant le 1^{er} trimestre 2004-2005 par les élèves, les parents, les professeurs et éducateurs. Durant les quatre années à venir, l'accent sera mis sur la concrétisation de quatre priorités retenues comme essentielles par les membres du Conseil de Participation. Le développement de ces priorités est forcément évolutif, prospectif.

Priorité 1 : Privilégier une approche individuelle du jeune tant dans son apprentissage que dans son éducation : le considérer comme un être unique et différent.

Concrétisation

- Constituer les groupes-classes de première année le plus harmonieusement possible en tenant compte des indicateurs suivants : maîtrise du français, motivation par rapport à l'investissement dans le travail personnel, choix de la langue moderne et de l'activité, proportion filles-garçons.
- Créer des conditions d'organisation d'un travail plus individualisé au sein des cours de méthode de travail et des ateliers de compétences en mathématique et français.
- Moderniser et compléter le matériel didactique (rétroprojecteur, bibliothèque, ordinateur ou ouvrages de référence) afin de favoriser l'individualisation des apprentissages.
- Optimaliser les moments de remédiation.
- Affiner l'utilisation de la carte de comportement en tant que « baromètre scolaire » (lisibilité, fréquence, explicitation de l'insuffisance constatée,...).

Priorité 2 : Valoriser le jeune dans ce qu'il est et dans ce qu'il fait compte tenu des savoirs à acquérir d'une part et des valeurs à vivre d'autre part

Concrétisation

- Favoriser la visibilité des réalisations des élèves.
- Rédiger des remarques positives sur les feuilles de correction des travaux.
- Valoriser le 1^{er} degré professionnel dans toutes ses dimensions (locaux, outillage, chef d'atelier, visites d'entreprises).

Priorité 3 : Développer des stratégies qui permettent au jeune de se mobiliser dans ses apprentissages et dans sa vie réfléchie d'adolescent.

Concrétisation

- Valoriser le travail journalier en introduisant celui-ci comme une compétence à acquérir.
- Améliorer l'organisation des contacts parents/professeurs.
- Programmer et instrumentaliser l'autoévaluation des élèves à différents moments de l'année (Toussaint – Bulletin de synthèse – Pâques).
- Renforcer le partenariat Centre PMS/école en terme de visibilité.
- Planifier le travail demandé aux élèves via un tableau en classe.
- Adopter la présentation internationale (hiérarchisation et pagination) des notes de cours.
- Accélérer et améliorer la formation minimale aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Organiser dans toutes les classes de 2^{ème} une activité qui donne au jeune des clés pour vivre de manière autonome et responsable.
- Sensibiliser davantage les parents et les enfants sur l'hygiène de vie (jeux vidéo, petit déjeuner, heures de sommeil).
- Organiser un enseignement du néerlandais et de l'anglais par immersion.

Priorité 4 : Révéler le jeune à lui-même afin qu'il ose se décentrer et s'ouvrir aux autres et à la culture du monde.

Concrétisation

- Ouvrir davantage l'école au monde, à l'actualité.
- Veiller à inclure dans une journée-type du jeune à l'école des activités qui lui permettent de s'interroger sur sa propre identité et de choisir une manière de « bien vivre ensemble ».
- Sur un panneau placé en permanence au cœur de l'école, rendre compte d'événements illustrant que la vie vaut d'être vécue et informer des initiatives prises autant à l'école qu'à l'extérieur (paroisse, mouvement de jeunes, maison de la culture,...).
- Mettre en projet le conseil d'élèves et en donner un retour clair et lisible.
- Privilégier des temps de réflexion et des « moments-classes ».
- Favoriser les démarches qui permettent de donner une portée concrète au cours de religion.

CONCLUSION

Ce Projet d'Etablissement, élaboré dans le respect du Décret « Missions » et du Projet Educatif et Pédagogique du Pouvoir Organisateur tient bien sûr compte des élèves, de leurs caractéristiques culturelles et sociales, de leurs aspirations ainsi que de celles de leurs parents en matière de vie professionnelle et d'étude.

Professeurs, éducateurs, directeurs, parents, élèves en sont les premiers acteurs.

Sa raison d'être ultime est certainement de créer mouvement et vie dans les pratiques quotidiennes à l'Institut. Ainsi, il sera bon qu'une question fondamentale soit présente au cœur de tous à l'Institut Sainte-Julie : face à tel étudiant, face à tel groupe d'élèves, en tant qu'expert du contenu de mon enseignement, en tant qu'organisateur des modalités d'apprentissage et d'évaluation, en tant que jeune prenant en charge ma formation, en tant que parent responsable, soucieux de l'épanouissement de mon enfant, **suis-je source de vie ?**

Quand, acteur de l'école, suis-je source de vie ?

- *Quand j'encourage.*
- *Quand je suis disponible.*
- *Quand je pardonne.*
- *Quand j'écoute l'autre.*
- *Quand j'aide un élève en difficulté.*
- *Quand j'accueille l'élève étranger.*
- *Quand j'apprends à mon groupe classe à vivre en harmonie, à partager, à s'ouvrir sur les autres.*
- *Quand je donne envie d'apprendre, de savoir.*
- *Quand je forme l'esprit critique des jeunes et quand j'ouvre leur cœur au monde (société, sciences, arts, techniques) et aux autres (autres cultures, autres religions).*
- *Quand je réconcilie un jeune avec lui-même, avec ses parents, avec la vie.*

Ce projet n'est pas exhaustif. D'autres actions, en cours d'année pourront voir le jour suite à l'une ou à l'autre intervention au Conseil de Participation ou au hasard des circonstances et des besoins.